



RANDOSCLEROSE - 10 OCTOBRE 2021

## DISPOSITIONS SANITAIRES à l'égard du COVID 19.

### 1) Inscriptions, règlement, gestion des retours.

- Ces opérations se feront à l'intérieur de la salle de l'Europe, rue de Leinzell.
- Le remplissage à domicile du bulletin d'inscription est à privilégier.
- Sur place, le remplissage du bulletin d'inscription ne pourra se faire qu'avec un crayon personnel.
- La salle de l'Europe ne sera utilisée que pour le remplissage des bulletins d'inscription, l'enregistrement aux parcours marche, VTT, cyclisme route, le suivi des retours, le règlement de la participation.
- Ces postes seront positionnés suivant le principe de la marche en avant dans l'espace, avec une entrée et une sortie, n'occasionnant pas de croisement de personnes.
- La salle sera aérée.
- Seules les personnes se trouvant dans une des trois situations prévues ci-dessous pourront participer à l'une des 5 randonnées proposées. Deux personnes seront chargées à l'entrée de la salle de vérifier la validité du « Passeport sanitaire ».

#### DII- Validité du « Pass sanitaire »

- Schéma vaccinal complet valide 7 jours après la seconde injection, 28 jours après la dose unique du vaccin « Janssen » ou 7 jours après l'injection pour les personnes ayant eu la Covid ;
  - Test PCR ou antigénique négatif ou un auto test supervisé par un professionnel de santé de moins de 72h ;
  - Un certificat de rétablissement de la Covid d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.
- Le port du masque sera obligatoire pour pénétrer dans la salle de l'Europe.

### 2) A l'extérieur de la salle.

- A l'extérieur, et sur l'espace attenant à la Maison Pour Tous, un point de restauration rapide et une buvette seront installés.
- Les bénévoles affectés à la préparation des sandwichs porteront des masques et des gants à usage unique.
- Des bancs seront installés pour permettre aux participants de se restaurer en position assise. Aucune table ne sera installée.
- Cette zone étant située en plein air, le port du masque ne sera pas obligatoire pour les participants.

### 3) Aux postes de ravitaillement.

- Les bénévoles présents pour assurer la gestion des postes de ravitaillement porteront le masque et des gants à usage unique.
- Les gourdes et flasques des participants seront remplis en eau par les bénévoles eux-mêmes.
- Des aliments solides pré-emballés seront proposés (pâtes de fruits – confiseries – barres de céréales).